

Affaire Legay, report au 11 janvier

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 12 octobre 2023

Notre camarade Geneviève Legay et ses avocat·es (Mireille Damiano et Arié Alimi) ont réussi à ce que le Commissaire Souchi – responsable de la charge policière qui a failli lui coûter la vie – passe en procès. Ce procès, initialement prévu le 13 octobre, aura lieu le 11 janvier 2024.

Affaire Geneviève LEGAY : 13 octobre et suites

Notre affaire à toutes et tous !

Par **Florence Ciaravola**. Le 9 octobre 2023

Rappel

Pour rappel : Geneviève, alors âgée de 73 ans, a été violemment agressée le 23 mars 2019, place Garibaldi à Nice, par une charge policière, alors qu'elle participait à un rassemblement informel et pacifique de militant·es Gilets Jaunes

Geneviève est une militante très connue à Nice par ses multiples engagements : elle est alors co-porte-parole départementale d'ATTAC 06, engagée de longue date sur le terrain de l'écologie et du féminisme, ancienne responsable syndicale dans sa profession (l'éducation spécialisée), active dans le mouvement des Gilets Jaunes et militante d'ENSEMBLE!¹L'histoire de cette affaire, et l'étonnant parcours de vie personnel et militant de Geneviève, constituent le fil directeur de [Celle qui n'était pas sage](#), livre publié en 2019 aux éditions Syllepse, autour duquel des débats ont été organisés avec la participation de Geneviève dans plusieurs villes en 2019 et 2020. Le titre du livre est une allusion

directe aux propos tenus par Macron à son sujet (« Je lui souhaite une bonne convalescence et peut-être une forme de sagesse ») le 25 mars 2019.

Elle était présente notamment à l'Université d'automne d'ENSEMBLE! au Cap d'Agde de 2020, comme co-intervenante dans le débat organisé sur l'analyse et les perspectives du mouvement des Gilets Jaunes.

Parmi ses engagements, il y a sa participation active, comme militante altermondialiste, à toutes les éditions du Forum Social Départemental des Alpes-Maritimes, dans les années 2000 et 2010, et à plusieurs éditions du Forum Social Européen et du Forum Social Mondial.

L'agression

L'agression du 23 mars 2019 a laissé des traces, bien au-delà des semaines d'hospitalisation – durant lesquelles elle a reçu d'innombrables visites – et des séquelles toujours présentes aujourd'hui.

Pendant son hospitalisation, les pressions policières sur Geneviève – subies y compris sur son lit d'hôpital – et les mensonges éhontés visant à nier l'agression policière se sont multipliés, de la part de toutes les autorités préfectorales, policières, judiciaires et politiciennes, de Macron à Estrosi.

Avec humour, Geneviève avait même tricoté pour le Président de la République un gilet jaune et le dessin d'un drapeau de la paix qu'elle lui a fait parvenir, lui qui avait évoqué le cas de Geneviève dans une interview alors qu'il était en déplacement à New-York (« Qu'est-ce que vous croyez ? C'est une activiste. Vous croyez qu'elle allait faire ses courses ? Non, elle était face aux policiers »).

Première victoire

Une première victoire a été obtenue par Arié Alimi et Mireille Damiano (avocat·es de Geneviève) avec l'obtention – inédite

dans l'histoire des violences policières – du dépaysement du procès à Lyon.

Le 13 octobre, c'est le commissaire Souchi qui sera jugé, comme donneur d'ordre de la charge policière. Au-delà du cas personnel de ce personnage sulfureux, l'enjeu est double.

D'une part, la dénonciation et la reconnaissance – toujours niée par l'État, les responsables de la police et par toutes les droites (macroniste, républicaine, néo-fasciste) – des violences policières. Et d'autre part, le dévoilement de la chaîne de commandement de cette agression.

Ce double enjeu vaut pour l'ensemble des violences policières qui ont fait plusieurs centaines de victimes ces dernières années. C'est particulièrement le cas depuis les révoltes des quartiers populaires de 2005, à la fois dans ces quartiers en lien avec une dimension raciste et plus précisément islamophobe. Mais, c'est aussi le cas, plus largement, avec les cibles qu'ont été les Gilets Jaunes, des syndicalistes et plus récemment des militant·es écologistes.

Un enjeu global

Geneviève a toujours eu à cœur de ne jamais faire de cette affaire un cas personnel, et de relier ce qui lui est arrivé à une situation sociale et politique précise.

Elle a beaucoup appris de ses rencontres avec le Comité Adama et les collectifs de victimes de violences policières. Elle a conscience de son sort commun avec toutes les victimes des violences policières, mais aussi de la différence entre sa propre situation et celle des victimes confrontées quotidiennement aux suspicions et aux discriminations islamophobes.

La mobilisation

Depuis plusieurs semaines, **ATTAC-France a fortement mobilisé** pour la cause de Geneviève et les enjeux que ce procès

représente. **Deux collectifs de solidarité** se sont constitués dans le Rhône et, plus récemment, dans les Alpes-Maritimes. Leur objectif est d'organiser non seulement la mobilisation aux côtés de Geneviève le 13 octobre, mais aussi de prendre des initiatives par la suite, dans la double optique de lutte contre les violences policières et de dévoilement de la chaîne des commandements, et pas seulement dans « l'affaire Legay ».

En parallèle du procès, se tiendront à la Bourse du Travail de Lyon **un meeting et des tables rondes**. Autour du thème « Faisons le procès des violences policières », elles permettront aussi de donner la parole à d'autres victimes.

Plusieurs membres d'ENSEMBLE! seront présent·es à Lyon et nous interviendrons lors du débat : « nos revendications pour en finir avec les violences policières »

Une cagnotte est en ligne pour couvrir les frais de justice :
<https://france.attac.org/6688>

N'hésitez pas à faire circuler l'information

Comme le dit la conclusion du communiqué du Collectif des Alpes-Maritimes, « **Aux côtés de Geneviève Legay, on continue, on ne lâche rien !** »

Les derniers développements sont expliqués dans le communiqué d'ATTAC :

« [Rebondissement dans l'affaire Geneviève Legay : Rendez-vous le 11 janvier pour une mobilisation encore plus forte !](#) »